

L'évolution des métiers de la fonction publique

Déclaration du groupe Outre-mer

L'éloignement avec les centres de décisions font des trois versants de la fonction publique Outre-mer des acteurs majeurs. Ce rôle revêt d'autant plus d'importance au regard de la situation économique et sociale dégradée comme nous l'avons encore constaté en Guyane, à Mayotte ou plus récemment à La Réunion. Dès lors, dans une logique de continuité territoriale, la fonction publique incarne ce « trait d'union » entre l'État, les collectivités et la population.

En effet, elles doivent à la fois répondre à trois principaux défis :

Être suffisamment optimale pour accompagner le développement économique ;
Absorber les effets de la décentralisation et des transferts de compétences ;
Endosser le rôle d'employeur en dernier lieu car les fonctions publiques sont les principaux pourvoyeurs d'emplois dans ces territoires.
Répondre ainsi aux forts enjeux et à la diversité ultramarin suppose de prendre en compte plusieurs aspects.

Au-delà des trois versants de la fonction publique, il faut d'abord assurer un effort majeur dans la dimension transversale. En effet, les Outre-mer se caractérisent par une diversité géographique, institutionnelle et culturelle souvent méconnue tant par les administrations centrales que par les candidats à une mobilité dans les administrations déconcentrées. Mais alors, comment refonder le lien entre l'Etat et les citoyens sans adapter la formation initiale des fonctionnaires aux réalités économiques et sociales. Il faut réaffirmer la nécessité de mettre en place des formations « Outre-Mer » dans les écoles de la fonction publique pour les fonctionnaires en charge des Collectivités ultramarines que pour ceux en mobilité.

Il s'agit ensuite, d'assurer une égalité des chances dans l'accès à l'ensemble des métiers de la fonction publique. Les Outre-mer souffrent d'un manque criant de cadres supérieurs et d'agents de catégorie A et A +. Si il faut favoriser les formations nécessaires à la promotion pour ne pas freiner des carrières, il convient aussi de construire des parcours-mobilité en anticipant les opportunités de retour.

Enfin, aussi complexe que sensible, le retour des fonctionnaires dans leur territoire d'origine cristallise souvent les débats. Or, il s'agit légitimement de créer les conditions d'une juste prise en compte du centre des intérêts moraux et matériels des agents ultramarins Outre-

Mer pour faciliter leur mutation et éviter souvent des ruptures familiales. Penser l'évolution des métiers est nécessaire pour que les fonctionnaires remplissent aux mieux leurs missions de service publiques et soient la clef de voute de la cohésion sociale plus que jamais à l'épreuve.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis